

Voici les réponses:

1. Les ingénieurs de la compagnie en Saskatchewan.
2. Non.

Je dois dire que cette réponse est tout à fait raisonnable et sensée.

3. Il n'y a pas de raccords d'eau ou d'égouts sur la propriété de la compagnie; toutefois, on a demandé l'établissement d'une servitude permettant le passage sur la propriété de la commission scolaire afin de raccorder les canalisations à celles de la municipalité. On s'attend que la demande soit approuvée incessamment; d'ici là, on utilise les services habituellement disponibles à la campagne.

L'hon. M. Pickersgill: Ça c'est populaire.

M. Watson (Assiniboia): Pardon? Populaire avez-vous dit?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne pense pas qu'il faille aller plus loin.

M. Watson (Assiniboia): Voilà où l'impéritie se manifeste. On savait qu'il n'y avait aucun raccordement d'eau et d'égout dans un rayon de 700 pieds ni aucun moyen possible de raccord. Il aurait été normal qu'un plombier ou un entrepreneur veuille savoir où raccorder les conduites. Les dirigeants du National-Canadien de la ville de Saskatoon ont été mis au courant de la situation, mais ils n'en ont pas tenu compte. Les appels d'offre ont été lancés et les aménagements installés. On m'apprend que le contrat a coûté environ \$1,000 même si, semble-t-il, le ministère ne communique pas ces chiffres. Rien au monde ne justifie l'installation de ces aménagements avant que les mesures nécessaires aient été prises. Tant que les dirigeants, les chefs de ministères agiront ainsi, les Canadiens qui paient les subventions aux chemins de fer auront besoin de l'aide du ciel.

Il s'agit en l'occurrence, d'un montant de \$1,000, mais en le multipliant par le nombre d'autres endroits où pareilles choses se produisent, on comprend pourquoi les Canadiens doivent vider leurs poches pour payer ce genre d'installations totalement inutiles. Je prie le ministre de vérifier la chose. J'ignore pourquoi les fonctionnaires de son ministère et les dirigeants du National-Canadien adjugent des contrats pareils quand ils sont au courant de la situation.

L'hon. M. Pickersgill: Aucune question de principe n'entre en jeu ici. Depuis l'institution du National-Canadien, juste après la Première Guerre mondiale, la coutume a voulu que la direction de ce chemin de fer vienne à Ottawa rendre compte directement à un comité du Parlement de son exploitation.

Il était prévu que le ministre des Transports, ou son prédécesseur le ministre des Chemins de fer, ne serait pas comptable au

[M. Watson (Assiniboia).]

Parlement de l'administration intérieure du National-Canadien de la façon dont un ministre est comptable au Parlement des dépenses de son propre ministère. L'honorable représentant voudra peut-être poursuivre l'affaire la prochaine fois que notre comité parlementaire étudiera l'administration du National-Canadien. D'ici là, je suis certain que les fonctionnaires de la compagnie auront lu ce qu'il a dit.

M. Watson (Assiniboia): Je remercie le ministre de son conseil mais, si je puis ajouter un mot, il s'agissait peut-être d'une erreur qu'un fonctionnaire du ministère était trop orgueilleux pour admettre.

L'hon. M. Pickersgill: Non pas du ministère, mais de la compagnie de chemin de fer.

M. Watson (Assiniboia): Il aurait mieux valu faire ces travaux dans la gare, mais je serai heureux de revenir sur cette question une autre fois.

M. Woolliams: Vu que l'honorable député d'Assiniboia a signalé les écarts qui existent entre les contingents du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, le ministre n'admettrait-il pas cet après-midi que des bateaux vides attendent aux quais de Vancouver parce que les céréales n'ont pas encore quitté les fermes de l'Ouest du Canada à destination de Vancouver, et que, pour cette raison, nous versions des milliers de dollars par jour en indemnité de surestaries pour les navires intéressés? J'ai ici une lettre que des gens de Vancouver m'ont écrite à ce sujet. J'espère que le ministre n'aura pas oublié ce fait quand il enquêtera sur les lacunes du service du Pacifique-Canadien dans l'Ouest.

L'hon. M. Pickersgill: Comme l'honorable représentant le sait, le ministre des Finances a annoncé l'autre jour que, par suite des entretiens que mon collègue, le ministre de l'Agriculture, et moi avons eus dans le bureau du ministre des Finances avec le président et le vice-président du Pacifique-Canadien, il avait été décidé, à la demande du ministre des Finances, qui était alors ministre du Commerce, d'instituer un comité sur place à Vancouver, comme on l'avait fait à Winnipeg relativement à la tête des lacs. M. Riddel, ancien membre fort estimé de la Commission canadienne du blé, présiderait le comité composé de représentants des chemins de fer, de la Commission du blé, d'exploitants d'éleveurs et de quiconque s'intéresse à l'acheminement des céréales vers Vancouver. Le comité se réunirait quotidiennement afin de suivre la situation de près et de remédier aussi rapidement que possible à tout goulot